



**HAL**  
open science

# Diversité des trajectoires de l'Agriculture Biologique en France : quelles cohérences des processus institutionnels à l'oeuvre ?

Gaëlle Kotbi, Hanitra Randrianasolo, Ion Lucian Ceapraz, Loïc Sauvée

## ► To cite this version:

Gaëlle Kotbi, Hanitra Randrianasolo, Ion Lucian Ceapraz, Loïc Sauvée. Diversité des trajectoires de l'Agriculture Biologique en France : quelles cohérences des processus institutionnels à l'oeuvre ?. La théorie de la régulation à l'épreuve des crises, Université Pierre-Mendès-France Grenoble 2, Jun 2015, Paris, France. hal-04321250

**HAL Id: hal-04321250**

**<https://normandie-univ.hal.science/hal-04321250>**

Submitted on 4 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Diversité des trajectoires de l’Agriculture Biologique en France : quelles cohérences des processus institutionnels à l’œuvre ?

Gaëlle KOTBI<sup>1</sup>, Hanitra RANDRIANASOLO-RAKOTOBE<sup>2</sup>, Ion Lucian CEAPRAZ<sup>3</sup>, Loïc SAUVEE<sup>4</sup>

<sup>1</sup> UR PICAR-T, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. [gaelle.kotbi@lasalle-beauvais.fr](mailto:gaelle.kotbi@lasalle-beauvais.fr)

<sup>2</sup> UR PICAR-T, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. [hanitra.randrianasolo@lasalle-beauvais.fr](mailto:hanitra.randrianasolo@lasalle-beauvais.fr)

<sup>3</sup> UR PICAR-T, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. [lucian.ceapraz@lasalle-beauvais.fr](mailto:lucian.ceapraz@lasalle-beauvais.fr)

<sup>4</sup> UR PICAR-T, Institut Polytechnique LaSalle Beauvais. [loic.sauvee@lasalle-beauvais.fr](mailto:loic.sauvee@lasalle-beauvais.fr)

### ABSTRACT.

Dans un contexte où le débat est animé par la question de la « conventionalisation » de l’agriculture biologique, la contribution de cet article est double. Elle montre en quoi avoir dépassé l’hypothèse d’isomorphisme entre organisations et institutions enrichit la compréhension du développement de l’Agriculture Biologique (AB) en France. Penser la diversité conduit à s’intéresser à une diversité synchronique des compromis de gouvernement qui prennent source dans les exploitations agricoles et qui fondent, leur tour, une pluralité de modèles productifs en AB. Fort de cet enrichissement, elle met en lumière la complexité qui entoure la question de la « conventionalisation ou non » de l’agriculture biologique. Elle postule que c’est bien une pluralité de modèles productifs alternatifs au modèle productiviste qui est appelée à se conventionaliser ou non. Aussi, n’est-il pas question d’une seule mais d’une pluralité de trajectoires de conventionalisation. Afin d’apporter des premiers éléments d’éclairage, cette contribution s’attache, pour terminer, à mettre en exergue la multiplicité de définitions et de représentations de ce qu’est une conventionalisation et l’importance du travail politique et institutionnel effectué par les différents acteurs pour institutionnaliser leur représentation.

**Keywords:** Isomorphisme institutionnel, Conventionalisation, Agriculture Biologique, Théorie de la Régulation, Modèles Productifs

## A. INTRODUCTION

Dans le prolongement des travaux de DiMaggio et Powell [1983, 1991], l'hypothèse d'isomorphisme institutionnel souligne l'importance des contraintes institutionnelles qu'exerce l'environnement. Ces contraintes conduisent alors à une forme prédominante unique, d'organisation [Jackson : 2004 cité par Lung : 2008] autrement dit à l'idée d'un modèle dominant.

Les approches faisant cette hypothèse pensent dès lors l'articulation organisation / institution de deux manières [Lung : 2008]. Certains font l'hypothèse d'un isomorphisme diachronique conçu comme la succession de différentes formes d'organisations, toutes dominantes pendant un temps, par exemple au travers l'histoire du capitalisme [Chandler : 1962]. D'autres s'inscrivent dans l'hypothèse d'un isomorphisme synchronique où la singularité de l'organisation de la firme se spécifie selon les contextes nationaux : on parle alors de modèle français, modèle japonais... (cf. par exemple l'approche du *Variety of Capitalism* (VoC) [Hall, Soskice [2001] ; Jullien et Smith : 2012]).

Les travaux s'inscrivant dans la Théorie de la Régulation dont ceux des chercheurs du GERPISA sur l'industrie automobile [Boyer et Freyssenet : 2000], ont essayé de s'affranchir de cette tendance à s'arrêter à un mode d'organisation microéconomique qui serait le seul à s'articuler avec l'environnement socioéconomique et a envisagé de penser simultanément la diversité des configurations institutionnelles aux différents niveaux d'articulation micro, méso et macroéconomique [Lung : 2005, 2008, Jullien et Smith : 2012]. A l'image de ce qui se rencontre dans d'autres secteurs [Coris : 2004 ; Lomba : 2004 ; Montalban : 2007], le changement institutionnel à l'œuvre dans l'industrie agricole/agroalimentaire gagne à être éclairé par la théorie des modèles productifs.

Dans un contexte où le débat est animé par la question de la « conventionalisation »<sup>1</sup> de l'agriculture biologique, la contribution de cet article est double. Premièrement, elle montre en quoi avoir dépassé l'hypothèse d'isomorphisme entre organisations et institutions [Lung : 2008] enrichit la compréhension du développement de l'Agriculture Biologique (AB) en France. « Penser la diversité » [Allaire et Bellon : 2014] conduit à s'intéresser à une diversité synchronique des compromis de gouvernement qui prennent source dans les exploitations agricoles et qui fondent, leur tour, une pluralité de modèles productifs en AB. Deuxièmement, fort de cet enrichissement, elle met en lumière la complexité qui entoure la question de la « conventionalisation ou non » de l'agriculture biologique. Elle postule que c'est bien une pluralité de modèles productifs alternatifs au modèle productiviste qui est appelée à se « conventionnaliser » au sens des acteurs (agriculteurs, collectifs, chercheurs). Aussi, n'est-il pas question d'une seule mais d'une pluralité de trajectoires de conventionalisation. Afin d'apporter des premiers éléments d'éclairage, cette contribution s'attache, par conséquent, à mettre en exergue la multiplicité de définitions et de représentations de ce qu'est une conventionalisation et l'importance du travail politique et institutionnel [Jullien et Smith : 2012] effectué par les différentes acteurs pour institutionnaliser leur représentation.

Dans la première partie de cette contribution, nous montrons tout d'abord que l'étude du développement de l'agriculture biologique en France peut à première vue s'ajouter à la liste des recherches qui valident l'hypothèse de l'isomorphisme institutionnel. Mais en adoptant la posture de la théorie de la régulation sur l'articulation des niveaux d'échelle qui met l'accent sur la diversité des formes d'organisation pouvant cohabiter au sein d'un même environnement institutionnel, nous tentons de caractériser ce que pourrait être la diversité synchronique des formes d'organisation au sein de l'agriculture biologique actuelle en France. Cette posture contribue en retour au débat sur la « conventionalisation » de l'agriculture biologique qui anime chercheurs et acteurs des mouvements de l'AB. La diversité synchronique que se dessine, permet en effet d'identifier une pluralité de représentations associées à l'expression « conventionalisation

---

<sup>1</sup> Ce terme est celui utilisé par les acteurs du Bio pour faire référence à un rapprochement entre Agriculture Biologique et Agriculture Conventionnelle. Nous verrons par la suite combien sont variées les représentations que le terme recouvre néanmoins. Il n'y a pas de lien dans ce débat avec le passage d'une « convention » à une autre au sens de la théorie des conventions [Thévenot, 1995].

de l'agriculture biologique ».

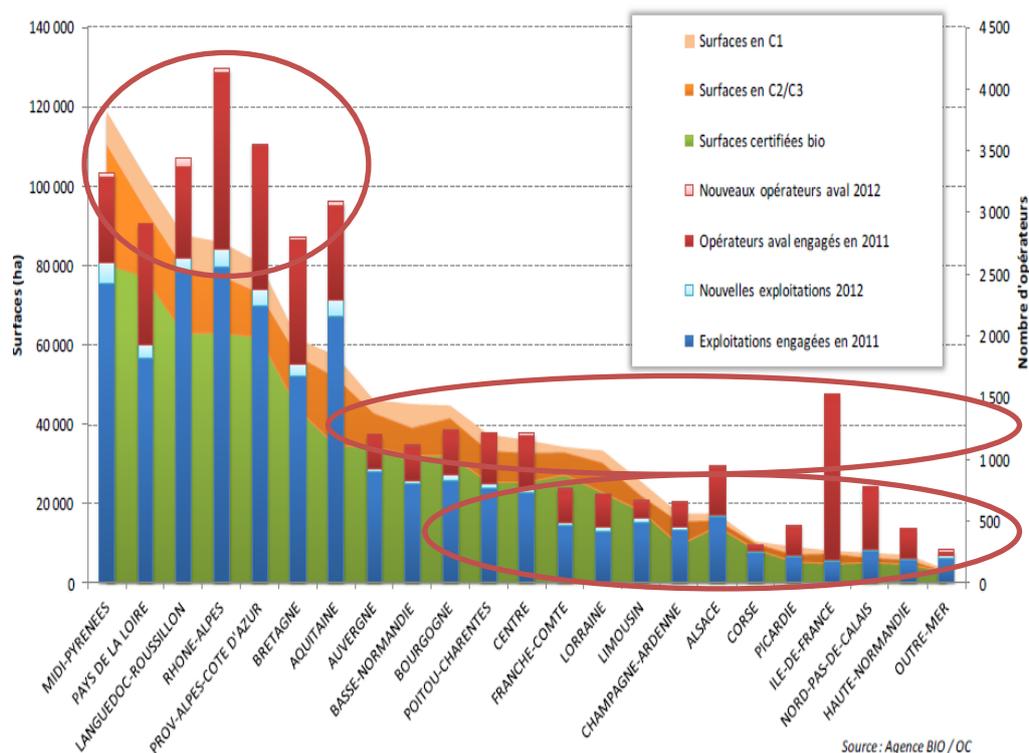
## B. UN MODELE UNIQUE DOMINANT L'AB FRANÇAISE

Si l'agenda de recherche de la Théorie de la Régulation (TR) s'était arrêté à l'hypothèse de l'isomorphisme, notre réflexion sur le développement de l'agriculture biologique se serait [aussi] arrêtée à cette seule partie de notre contribution. Le terrain d'étude qu'est l'Agriculture Biologique valide en effet cette hypothèse. Notre première démonstration basée sur l'importance des contraintes nationales, comme les spécificités socio-économiques et institutionnelles régionales et rend compte d'un modèle « français » -unique- d'Agriculture Biologique. Notre seconde démonstration part du fait que l'observation de l'évolution de l'agriculture biologique en Europe présente des éléments en faveur de l'isomorphisme synchronique. La mise en perspective de l'évolution de différents pays montrent en effet des éléments de singularité liés au contexte national.

En 2015, la France compte 22 régions métropolitaines. D'après le palmarès régional de l'Agence Bio, les indicateurs de développement de l'Agriculture Biologique au niveau régional permettent de distinguer une typologie en trois catégories qu'il s'agisse du nombre de producteurs, des Surfaces Agricoles Utiles (SAU) certifiées et en cours de conversion à l'AB, de la part dans la SAU totale ou encore du nombre d'opérateurs aval [Données Agence Bio : 2013]. Une première catégorie regroupe des régions que l'on pourrait qualifier de « performantes » en France (1<sup>er</sup> cercle sur la figure 1) : Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Provence Côtes d'Azur, Aquitaine et Bretagne dans le Top 5 pour la plupart des indicateurs. Une deuxième catégorie de région (2<sup>ème</sup> cercle sur la figure 1) se situe à un niveau intermédiaire du palmarès. Elle comprend l'Alsace, l'Auvergne, la Basse-Normandie, le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne et l'Île-de-France. Cette dernière fait figure d'exception en apparaissant au 2<sup>ème</sup> rang du palmarès régional par le nombre d'opérateurs aval derrière le Rhône-Alpes, ce qui s'explique aisément par l'effet d'agglomération. Une troisième groupe enfin (3<sup>ème</sup> cercle sur la figure 1) comprend la Franche-Comté, la Lorraine, le Limousin, la Champagne-Ardenne, la Corse, la Picardie, le Nord-Pas de Calais, la Haute-Normandie.

Si apparaît intuitivement une ligne de fracture en lien avec des conditions socio-historiques et agronomiques, le Sud de la France offrant des régions plus performantes du point de vue du développement de l'AB que les régions du Nord de la France davantage positionnées dans le troisième groupe, il n'est pas possible –pas plus que pour le reste de l'Europe (cf. figure 2.) de tirer de conclusion définitive.

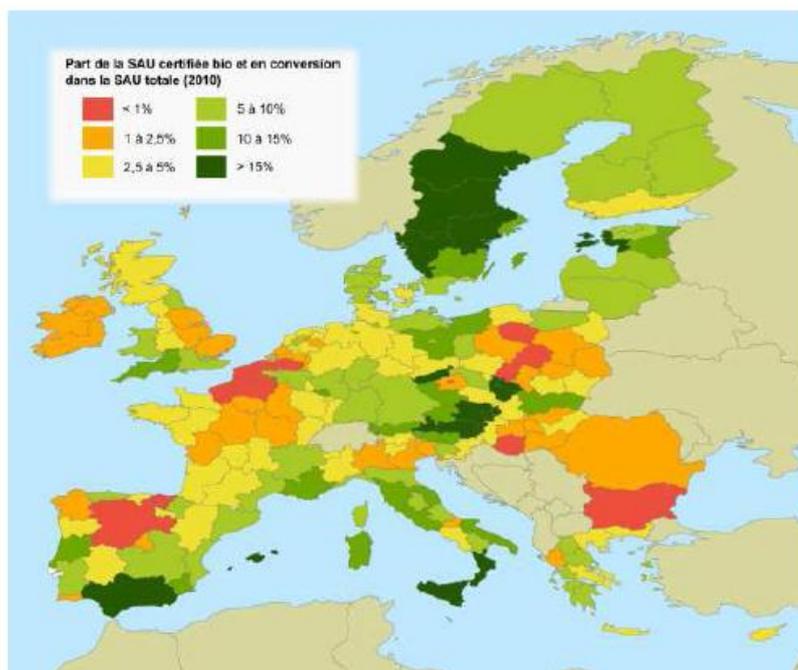
**Figure 1. Répartition régionale des opérateurs engagés en AB en 2012 et des surfaces cultivées en AB en 2011**



Source : Agence BIO / OC

Source : Agence Bio

**Figure 2. Part de la SAU certifiée AB et en conversion dans la SAU totale en Europe des 27 en 2010**



Source : Agence Bio, 2012.

Cette différence marquée entre les catégories de région aurait pu laisser présager différentes trajectoires face à l'environnement institutionnel national. Pourtant l'étude de l'évolution des indicateurs, notamment la surface engagée en Agriculture Biologique semble avancer le contraire. Il y aurait bien un isomorphisme et donc un modèle dominant de l'Agriculture Biologique Française.

Au préalable, une reconstruction de la trajectoire de l'AB permet d'identifier les résultats des compromis à l'œuvre. Dans une perspective longitudinale, Sylvander [1997] distinguait trois états historiques de l'Agriculture Biologique française : de l'état de convention domestique à partir de 1920 à la convention industrielle en place à partir de 1993. En reconstruisant la trajectoire de l'Agriculture Biologique depuis 1993, trois périodes se distinguent, chacune ayant des caractéristiques propres. Des hypothèses sur les mécanismes du changement institutionnel dans leurs multiples dimensions à partir de l'exemple de l'Agriculture biologique française peuvent alors être émises.

Depuis 1945, l'Agriculture française se caractérise par un système sociotechnique dominant, une convention de type industriel appelée « agriculture intensive » en référence à l'objectif premier d'accroissement des rendements productifs visés [Rastoin et Gherzi : 2010 ; Bernard de Raymond et alii : 2014] dite aussi « conventionnelle ». Construit au lendemain de la seconde guerre mondiale pour répondre au problème de sécurité quantitative et qualitative alimentaire français, la mise en place de ce système a été permise par un ensemble cohérent de formes institutionnelles complémentaires comprenant entre autre :

- des politiques publiques locales, nationales (Lois agricoles) et européennes (PAC),
  - des instances de négociation (Ministère de l'Agriculture, Chambres d'Agriculture),
  - des écoles et centres de formation et de recherche (INRA<sup>2</sup>, Lycées agricoles et Ecoles publiques et privés d'Agronomie, etc.) formant des agriculteurs, des techniciens et des agronomes à des démarches communes et des standards reconnus,
  - des marchés (les Marchés d'Intérêt Nationaux et la Grande distribution Alimentaire),
  - un système de protection sociale (Mutuelle Sociale Agricole)
  - et de financement propre (le Crédit Agricole),
- etc.

La cohérence intra- et inter-niveaux de ces formes institutionnelles le rend solide comme en témoignent par exemple l'amélioration de la productivité du travail et du capital dans l'Agriculture sur cinquante ans [Desriers : 2007].

Face à système dominant qui représente plus de 95% de la SAU totale, des solutions fondées sur une diversité de modes de production agricoles alternatifs à ce système existent. L'Agriculture Biologique prend forme à partir de 1920<sup>3</sup> même si ce sont les années 1970 qui lui permettent de se forger en modèle agricole alternatif [Allaire et Bellon : 2014, Leroux : 2014, Sylvander, 1997].

Après une période de transition d'une convention domestique/inspirée à une convention industrielle [Sylvander : 1997], l'agriculture biologique semble prête à se développer. Ainsi l'évolution du nombre de producteurs et d'opérateurs en Agriculture biologique et le nombre des surfaces certifiées et en conversion bio croit-elle de manière continue depuis 1995 [Agence Bio, 2013]. L'observation des trajectoires de croissance de la conversion de surfaces utiles en agriculture biologique comme celle des trajectoires de croissance de la distribution, de la transformation, des filières et des régions et des départements est identiquement marquée trois mêmes phases.

De 1995 à 2001, le nombre d'exploitations certifiées en mode de production biologique ou en conversion est multiplié par trois passant de 3 692 en 1995 à 10 364 en 2001 [Agence Bio, 2013], date à laquelle est atteint un seuil de 400 000 hectares de SAU biologique. La croissance annuelle moyenne s'établit à un taux à deux chiffres de +8% entre 1995 et 1996 *a minima* à un maximum de +33% en 1999 par rapport à 1998. Si les surfaces allouées, le nombre d'opérateurs et de préparateurs suivent une progression de rythme équivalent, la demande augmente à un rythme plus rapide donnant lieu à l'accroissement des importations créant une dépendance extérieure vis-à-vis de la production biologique. Si cette période est marquée par davantage d'opportunités que de contraintes pour le développement de l'Agriculture Biologique, le marché

---

<sup>2</sup> Par exemple sur le rôle de l'INRA et les relations entre Recherche et Sciences dans la structuration de l'ordre socioéconomique de l'Agriculture en France après 1945 cf. Aggeri et Hatchuel : 2003.

<sup>3</sup> Pour une mise en perspective sociohistorique des origines des agricultures biologiques en France cf. Leroux : 2014, 21-45.

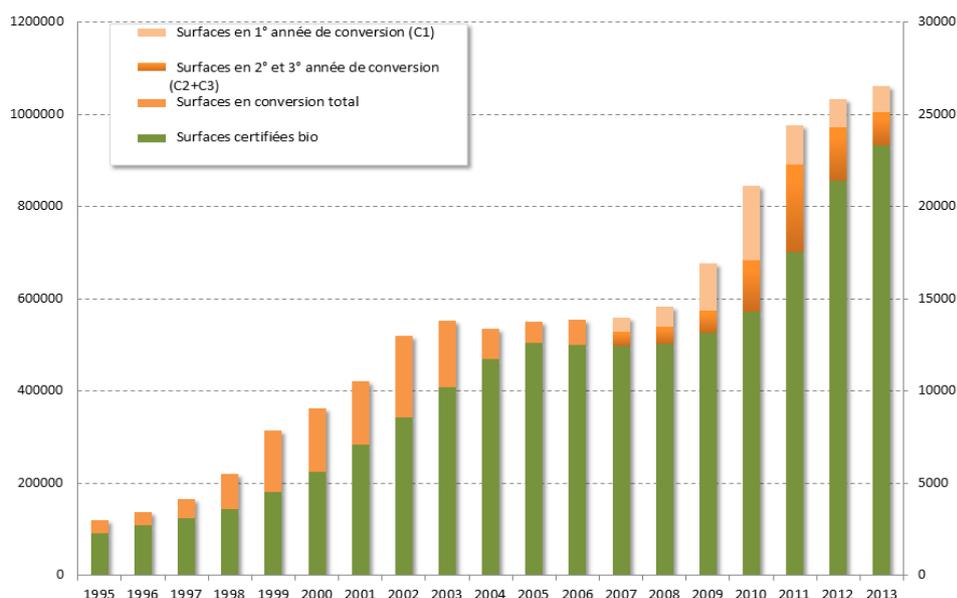
français reste sous-dimensionné avec 43% seulement des français qui disent consommer du bio au moins une fois par an [Baromètre CSA/Agence Bio : 2008].

De 2003 à 2007, le remplacement des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE) par les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) se traduit par une baisse des soutiens octroyés aux agriculteurs en conversion [Guyomard : 2013]. Si cette réduction des aides induit une baisse mécanique du taux de croissance des conversions, elle ne suffit pas à expliquer la stagnation de l'AB. Avec un taux de croissance annuel moyen de tous les indicateurs référencés précédemment situés entre -3% entre 2004 et 2003 et +3% au maximum de 2004 à 2005, il s'agit d'une période où le développement de l'agriculture biologique est davantage marquée par les contraintes. Dans cette phase, la variété des trajectoires, d'une filière à une autre, d'un circuit de distribution à un autre, d'un territoire à un autre que l'on soit au niveau départemental ou régional est par ailleurs très importante [Allaire et Bellon : 2014].

Depuis 2008, l'agriculture biologique se caractérise par des opportunités et retrouve une phase de croissance avec un taux de croissance moyen de 14% entre 2007 et 2013 [Agence Bio, 2015] et une progression tant des surfaces utiles converties à l'agriculture biologique que le développement du chiffre d'affaire par circuit de distribution, par filière et plus largement de la consommation de produits biologiques. Ainsi à titre d'illustration 43% des français déclaraient consommer au moins un produit biologique dans l'année en 2000 tandis qu'aujourd'hui ce sont 75% des français qui le déclarent [Baromètre CREDOC/ Agence Bio : 2012]. Lancé en 2012 par le Ministère de l'Agriculture, le programme de développement « Ambition Bio 2017 » réunit tous les acteurs du secteur à l'échelle locale, régionale et nationale. Ce programme prévoit les objectifs tels que le développement du secteur bio, le fait de dépasser la phase de maturité du secteur par une nouvelle dynamique, développer le secteur bio, développer des modes de productions qui rassemblent des pratiques du bio pour assurer une transition ou conversion partielle [Guyomard : 2013]. Il est conçu selon cinq axes : développer la production, structurer la filière, développer la consommation et conquérir de nouveaux marchés, renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats, former les acteurs agricoles et agroalimentaires et adapter la réglementation [Daspres et Pior : 2013].

Ce sont ces trois périodes et le pallier consécutif à une période plutôt marquée par des contraintes qui donnent cette allure à la courbe d'évolution des surfaces engagées en AB (cf. figure 3.).

**Figure 3. Evolution des surfaces engagées en Agriculture Biologique en France de 1995 à 2013 (en Ha)**

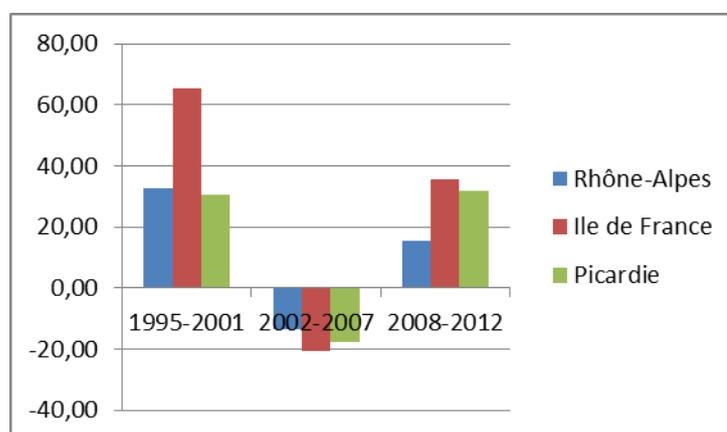


Source : Agence Bio, 2014

Ce préalable étant fait, nous avons choisi une région exemplaire pour représenter chacun des groupes identifiés. Dans le premier groupe, nous avons sélectionné la région Rhône-Alpes,

1<sup>ère</sup> région de France en Agriculture Biologique sur la plupart des indicateurs, située au sud-est de la France entre mer et montagne et 2<sup>ème</sup> agglomération française (ce qui implique des conditions agronomiques favorables et la proximité à la fois des bassins de production et de consommation de la plupart des filières). Dans le 2<sup>ème</sup> groupe, la région Ile-De-France a été choisie pour son côté représentatif du centre de la France, d'une région où peu de producteurs (22<sup>e</sup> au palmarès en 2013 avec un chiffre de 197 mais 2<sup>ème</sup> région en nombre d'opérateurs aval avec 1 288 opérateurs recensés derrière la région Rhône-Alpes qui compte pour sa part 1548 opérateurs) et la proximité du marché le plus important. Dans le 3<sup>ème</sup> groupe, nous avons choisi la Picardie. Représentative du nord de la France, notamment des zones de grandes cultures et plaines céréalières (22<sup>e</sup> région en part de la SAU totale en 2013 avec un taux de 0.75%), zone dite intermédiaire de production laitière en contraste avec des zones spécialisées. Nous avons ensuite essayé d'avoir un aperçu global de leur réaction pendant les 3 périodes présentées précédemment à travers le taux de croissance annuel moyen des surfaces engagées en agriculture biologique faisant l'hypothèse d'une diversité de trajectoires de l'AB au niveau régional compte tenu des spécificités de chacune de ces régions du point de vue agricoles. Nos principaux résultats sont résumés dans la figure ci-dessous.

**Figure 4. Réactions des 3 catégories régionales face au changement institutionnel national**  
**Evolution des surfaces engagées en agriculture biologique [TCAM]**

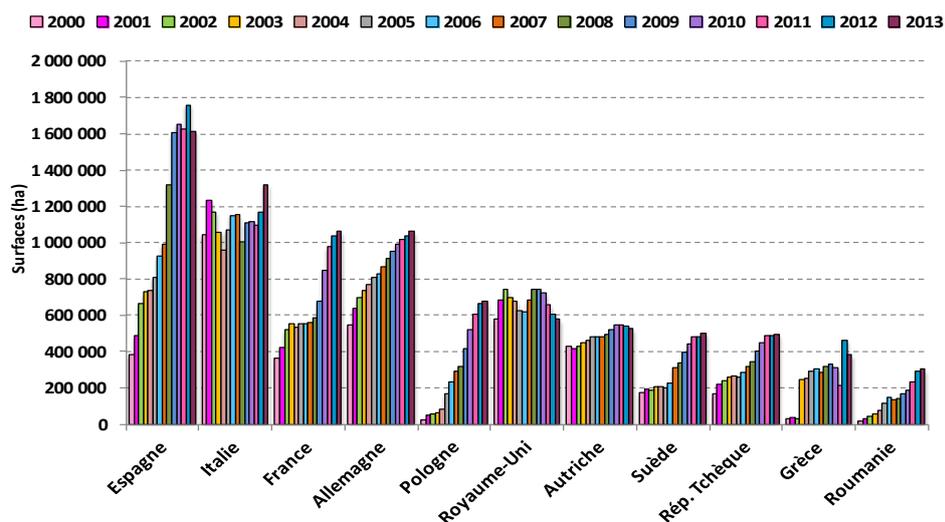


Source : Calculs d'après les données de l'Agence Bio, 2014

Les spécificités sociohistoriques et agronomiques, des règles locales différentes, les normes et mouvements locaux qui prévalent dans chacune de ces régions semblent ne pas peser sur notre indicateur de développement de l'AB régionale. En effet, la réaction de chaque catégorie régionale face aux opportunités et aux contraintes – mesurée à travers l'évolution des surfaces engagées dans l'agriculture biologique – présente la même allure. L'hypothèse de l'isomorphisme trouve ainsi une validation empirique notamment pour la deuxième période car les contraintes nationales ont semblé-ils bien produit les mêmes effets de désengagement massif en termes de surfaces au niveau microéconomique représenté ici par les exploitations agricoles... Ce serait donc un modèle dominant qui s'est articulé avec un environnement socio-économique national et malgré les spécificités régionales, les exploitations agricoles auraient adopté des réactions similaires, presque routinières et mimétiques.

En retenant le même indicateur qu'est la surface engagée en agriculture biologique, fort de la primauté et de la « puissance » des contraintes nationales sources d'un unique modèle, nous confrontons désormais l'agriculture biologique avec la seconde hypothèse d'isomorphisme synchronique. Nous proposons d'exploiter un travail de comparaison effectué par l'Agence Bio, de 2000 à 2013 et dont les résultats sont synthétisés dans la figure ci-après.

Figure 5. Allure de l'évolution de la surface engagée en agriculture biologique en Europe



Source : Agence Bio, 2014.

En se basant sur les différentes allures représentées ici, nous pouvons avancer que pour la même période, de 2000 à 2013, l'évolution des surfaces engagées en agriculture biologique en Allemagne est différente de celle de la France, de l'Italie, du Royaume Uni... Ce qui, à première vue, incite à l'utilisation d'expressions classiques tels que « modèle français », « modèle allemand »... rappelant la base de l'isomorphisme synchronique : une singularité des formes de production en fonction du contexte national [Hall et Soskice : 2001 cité par Lung : 2008]. Est-ce là tout l'enseignement que nous pouvons tirer de l'étude du développement de l'Agriculture Biologique ?

Portant son propos sur l'hypothèse d'isomorphisme institutionnel, Lung [2008 : 5] met en lumière l'apport salutaire des travaux de Piore et Sabel [1983] qui aura été de rappeler que la focalisation sur la production de masse, le supposé modèle dominant, ne devait pas faire oublier que d'autres formes de production s'étaient déployées du côté des firmes même à l'âge d'or du fordisme. Ils pointaient ainsi la pertinence d'une diversité synchronique des formes d'organisation de la production. Dans le prolongement de ces travaux précurseurs, le fruit des recherches menées par le GERPISA sur l'automobile a permis de démontrer l'inexistence d'un « modèle japonais » en tant que tel [Freyssenet et alii : 1998] au profit de plusieurs modèles productifs [Boyer et Freyssenet : 2000]. Inscrivant notre contribution dans cet agenda de recherche de la TR pour reprendre le titre de la contribution de Lung [2008] dans la Revue de la Régulation, nous nous posons la question de la réalité d'un modèle unique d'agriculture biologique qui dissimulerait une diversité de compromis et de modèles productifs.

### C. PENSER LA DIVERSITÉ SYNCHRONIQUE DANS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE FRANÇAISE

En suivant le modèle gerpisien et la théorie des modèles productifs, nous adoptons l'idée que penser la diversité des formes d'organisation et donc des modèles productifs, revient à identifier les stratégies de profit de la firme pour en appréhender la double condition de performance. Il s'agit d'une part de la pertinence de la stratégie par rapport à l'environnement socio-économique au niveau externe et du processus de mise en cohérence des différentes dimensions de l'organisation au niveau interne à travers un compromis de gouvernement entre les différentes parties prenantes. « *L'établissement de ce compromis étant l'élément le plus complexe qui fonde le modèle productif* » [Lung 2008 : 7]

Dans notre cas, le modèle productif se situe au niveau de l'exploitation agricole et le compromis de gouvernement y prend source. En agriculture biologique, la stratégie de profit

conjugue une politique-produit, une organisation productive et une relation salariale qui part d'une décision d'engager ou de désengager des surfaces agricoles. Le modèle productif est construit par l'agriculteur avec les parties prenantes du compromis de gouvernement d'entreprise que sont ses clients et fournisseurs, ses conseillers et techniciens agricoles, les banques qui le financent, les coopératives et les organismes collecteurs-stockeurs ainsi que les autres agriculteurs de son territoire. C'est à partir de l'étude du compromis de gouvernement qu'il fonde que nous tirons les premiers éléments en faveur de la diversité synchronique. En France, l'histoire économique de l'agriculture biologique renseigne en effet l'élaboration de plusieurs types de compromis de gouvernement d'entreprise.

Historiquement nous avons un compromis de gouvernement originel et toujours actif aujourd'hui qui s'est construit depuis les années 1920 autour de la primauté/priorité accordée à la charge alternative critique formulée à l'encontre du modèle productiviste, intensif, capitalistique et spécialisé, dit « conventionnel » représentatif de la modernité [Allaire et Bellon : 2014]. Dans ce premier cas, tous les éléments du modèle productif sont conjugués en mode biologique. Un collectif souvent dénommé « collectif Bio » œuvre pour réduire l'incertitude du marché et assurer la mise en cohérence interne. L'approvisionnement provient de l'autoproduction, les marchés sont essentiellement les circuits courts et la vente directe. La grande distribution est rejetée par idéologie. C'est la vision « éthique » dont parlent certains auteurs [Filières agricoles et alimentaires éthiques *in* Randrianasolo : 2011 ; Ballet et alii : 2011 ; Teil et Barrey : 2009 ; Lamine et Bellon : 2010 ; Cardona et alii : 2014]. Les relations commerciales sont des relations directes interpersonnelles. Les dimensions (taille des surfaces, variété des productions) sont de petite ampleur pour maîtriser un système qui peut être qualifié d'artisanal. Le compromis de gouvernement reconnaît et traduit en actes la prédominance des préoccupations environnementales et systémiques sur les préoccupations économiques. La principale source de profit mobilisée est la qualité. Elle est construite socialement, elle intègre une réflexion éco-socio-durable, un mode de « pensée », un « engagement personnel » qui peut être valorisé par l'adhésion à des labels privés mais aussi se passer complètement de label [Teil et Barrey : 2009] mais reposé sur la reconnaissance du collectif bio évoqué plus haut. Ce compromis soutient un modèle production « maximaliste » [Teil et Barrey : 2009] où l'Agriculture Biologique est proche d'un mode de vie [Leroux : 2006]. Nous proposons de qualifier ce modèle productif de « bio-alternatif » pour son positionnement alternatif revendiqué, construit sur une critique d'une modernité agricole productiviste et intensive [Allaire et Bellon : 2014].

Depuis les années 1980-1990, ont émergé des compromis de gouvernement sectoriel et national plus offensif, né des débats autour du nécessaire changement d'échelles et donc du volume nécessaire pour produire les impacts attendus. Ces débats ont eu lieu au sein de toutes les filières agricoles ou agroalimentaires qualifiées d'alternatives au modèle productiviste ou conventionnel. Ces compromis de gouvernement sont indissociables de tout le mouvement qui a érigé l'agriculture biologique comme un indicateur de développement durable en France [Stratégie Nationale de Développement Durable, 2003-2007]. Un mouvement où le capitalisme européen continental a trouvé toute sa place comme environnement socio-économique, avec une forte présence de l'Etat [Lung : 2008], le rôle des politiques publiques et de la réglementation dans les transformations structurelles de l'ordre institutionnel y ayant été primordial [Allaire et Bellon : 2014] comme il a pu l'être dans l'industrie du vin [Jullien et Smith : 2012]. Ce second type de compromis est source d'un modèle productif qui peut être qualifié selon nous de bio-stratégique.

Dans ce cas, le qualificatif « biologique » concerne d'abord la stratégie de profit conçue comme une stratégie de niche visant à s'agrandir et à devenir une stratégie de différenciation. Le qualificatif « biologique » se rapporte alors d'abord à un référentiel/ un label public reconnu et un cahier des charges qui s'impose à l'organisation productive. Dans ce cas, le modèle productif ne se construit pas comme une « alternative globale » mais bien comme une autre stratégie de profit possible par rapport à l'Agriculture Conventionnelle. Des auteurs comme Teil et Barrey le qualifient de modèle productif biologique « minimaliste » industrialisé soulignant la prédominance des préoccupations économiques.

Les sources de profit de ce modèle mêlent qualité et volume. Volume car il s'adresse davantage aux marchés de masse et sa production est par exemple tournée vers l'exportation ou en B2B pour profiter des débouchés que constituent les collectivités et la Restauration Hors Foyer (cantines, hôpitaux, etc) à qui le compromis de gouvernement national a fixé des objectifs de doublement de son approvisionnement en Agriculture Biologique dans la cadre des Accords de Grenelle et des politiques publiques de Développement Durable. Les motivations économiques priment ici sur les motivations socio-culturelles, environnementales et globales. Les circuits longs sont valorisés au service de consommateurs-acheteurs, grandes entreprises et/ou grandes exploitations. La qualité « certifiée AB » y est par ailleurs conçue comme la « conformité avec un standard », le respect d'un « cahier des charges » pour l'obtention d'un « label » dont l'enjeu est la surveillance de sa « crédibilité » via des contrôles, sources de la différenciation créatrice de valeur en terme de politique-produit. Nous avons caractérisé ce modèle d'offensif pour également souligner la rapidité et la profondeur de son essor, soutenu et tiré par des compromis institutionnels d'ordre macro d'une part post-fordisme, économie de la connaissance et nouveau rapport à l'environnement [Rousseau et Zuindeau : 2007] et sectoriel d'autre part (agricole/agroalimentaire) [Laurent et Dutertre : 2007].

Deux compromis au moins ont donc bien soutenu une diversité de modèles productifs, qui composent ce que l'on nomme « Agriculture Biologique » en France et qui ont cohabité depuis les années 1990. Que gagne-t-on à « dépasser l'isomorphisme institutionnel » ?

Au-delà de la possibilité que cette posture offre afin de mieux rendre compte de la réalité socio-économique autour de l'agriculture biologique, elle va surtout apporter un éclairage théorique au débat qui l'anime, sa conventionalisation. En posant que c'est un modèle productif qui se « conventionnalise » ou non, la diversité synchronique implique une diversité de démarches de « conventionalisation ». Eu égard à ce qui a été développé, nous pouvons avancer qu'au moins, nous devons assister à une « conventionalisation » ou « non » du modèle productif bio-alternatif et du modèle bio-stratégique et de toutes les formes hybrides entre deux, donc à plusieurs trajectoires de conventionalisation.

## **D. UNE PLURALITE DE « CONVENTIONALISATION » DE L'AB EN FRANCE**

Penser la pluralité des modèles productifs de l'AB en France revêt néanmoins un certain degré de complexité qui vient, en premier lieu, de l'incomplétude fondamentale du compromis de gouvernement qui fonde le modèle productif [Jullien et Smith : 2012].

Faisons le détour par la trajectoire de compromis socioéconomique de niveau méso-économique pour comprendre l'Ordre Institutionnel (OI) au travers des Rapports Institués (RI) [Lung : 2008 faisant référence à Jullien : 2004] afin d'identifier le travail politique institutionnel mené par les acteurs à chacun des niveaux [Jullien et Smith : 2012]. On montre ainsi que si une forme de compromis était en cours de construction dans la période 1993-2001, un degré d'incertitude trop fort déstabilise le compromis de gouvernement dans la période 2003-2007. Dans la troisième phase, un changement de nature de l'incertitude de capital modifie la nature des compromis à tous les niveaux et donc aussi au niveau microéconomique, le développement des marchés et finalement les politiques publiques (dont la recherche et la formation) et la réglementation forment un ensemble cohérent « 3D » : Diversité, Dynamiques et Dessenin [Allaire et Bellon : 2014] se caractérisant par des transformations structurelles offrant davantage d'opportunités que de contraintes.

Dans la première phase 1993-2001, on peut en effet poser l'hypothèse d'un essor contraint par des résistances à plusieurs niveaux au centre desquels le rôle de l'implication des agriculteurs et des collectivités territoriales. La constitution d'un marché semble en effet désormais possible grâce à l'établissement de la référence industrielle commune [Sylvander : 1997] que constitue le label AB désormais reconnu par l'Europe. Néanmoins une hétérogénéité parmi les producteurs cache une représentation que se fait l'agriculteur de l'agriculture biologique qui peut être très différente derrière un vocabulaire commun, le label fondé en 1991 ayant émergé

comme « plus petit dénominateur commun ». Ainsi les agriculteurs considèrent-ils plus ou moins fortement que « la » bio est un mode de vie, une philosophie à laquelle correspondent des valeurs sociétales et environnementales fortes que ne couvrent pas selon eux le label [Leroux : 2006]. A cette variété de représentations de l'agriculteur correspond, en la renforçant ou pas selon les cas, une représentation de l'agriculture biologique par le monde agricole que sont les « voisins », les « autres agriculteurs » dont certains considèrent que les champs et exploitations sont « sales », « mal entretenus ». Apparaît ici le poids des agriculteurs dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique.

A ce premier niveau de conflits entre des mondes différents s'ajoute un problème de connaissance technique/agronomique d'une part et commerciale d'autre part. Le manque de maîtrise et l'absence tant de compétences des agriculteurs que d'expertise des techniciens qui les conseillent sur l'Agriculture biologique ainsi que l'absence de référentiels techniques collectivement acceptés limite l'investissement dans un processus de conversion au bio qui bien que réversible implique des coûts d'investissement importants dans un monde agricole au profil inertique au changement et averse au risque [Lagarde : 2006] tandis que la nécessité d'unités de main d'œuvre supplémentaire en agriculture biologique par comparaison à l'agriculture conventionnelle est connue sans être précisément mesurée dans cette période.

Cette absence de référentiels et le caractère « nouveau » du phénomène de l'AB<sup>4</sup> donne alors lieu à un débat « l'agriculture biologique : véritable segment durable d'un marché ou effet de mode » sur lequel nombre d'entre nous ont travaillé<sup>5</sup>, absence de légitimité de ce système alternatif limitant le concours bancaire et l'accès au capital financier. Le système de l'Agriculture intensive ou conventionnelle crée ainsi une dépendance de chemin au modèle dominant [David : 1995]. Le manque de compétences en techniques de commercialisation, celle-ci étant largement laissée à la Grande Distribution Alimentaire suivant un circuit long d'intermédiaires dans le modèle conventionnel et le faible développement des circuits courts dans cette période freinent l'accès au marché et à une demande que caractérise également un manque d'informations pour les producteurs donc une incertitude de marché forte du point de vue des producteurs.

L'hypothèse que nous émettons est celle d'une incertitude forte cumulée à une multiplication des conflits conduisant à l'impossibilité de l'émergence d'un compromis unique entre d'une part les conventions domestique/inspirée et industrielle qui supposent que l'une ou l'autre l'emporte, la tradition de la convention domestique agissant comme un frein à l'efficacité et au progrès nécessaire à la convention industrielle et le rejet des produits standards par la convention domestique bloquant l'émergence d'une convention industrielle [Sylvander : 1997 ; Thévenot, 1995] de l'Agriculture Biologique. Un conflit intervient d'autre part entre des conventions industrielles de plusieurs types fondées sur une définition de la qualité intrinsèquement différente d'un mode de production, d'un référentiel technique ou d'un mode de vie. Si l'implication des agriculteurs, acteurs clés garants de la connaissance tacite a été primordiale dans le processus de labellisation, la diffusion de la connaissance et le passage d'un label reconnu comme information en 1991 à un label connaissance commune, partagée, convention au sens de Lewis [1969] joue un rôle ici essentiel. Des éléments faisant référence à des conventions inspirées et civiques peuvent pour finir être repérés [Allaire et Bellon, 2014].

Par opposition la troisième phase de croissance après 2008 se caractérise par des dynamiques vertueuses, fruit de la combinaison de multiples mécanismes permettant la réduction de l'incertitude du marché, du capital et du travail favorables à l'Agriculture Biologique dans toutes ses composantes. La réduction de l'incertitude à tous les niveaux et une articulation institution / organisation cohérente se cumule pour permettre l'émergence d'un nouveau modèle productif agricole bio-stratégique et complémentaire au modèle bio-alternatif stabilisé. Plusieurs éléments distinctifs de cette période s'articulent. La crise bancaire et macro-économique de 2008 ainsi que l'instabilité des prix des matières premières énergétiques et agricoles modifient les représentations de consommateurs plus sensibles aux valeurs environnementales et durables plus pertinentes vis-à-vis de l'agriculture biologique. Elle continue à se développer malgré la hausse du

---

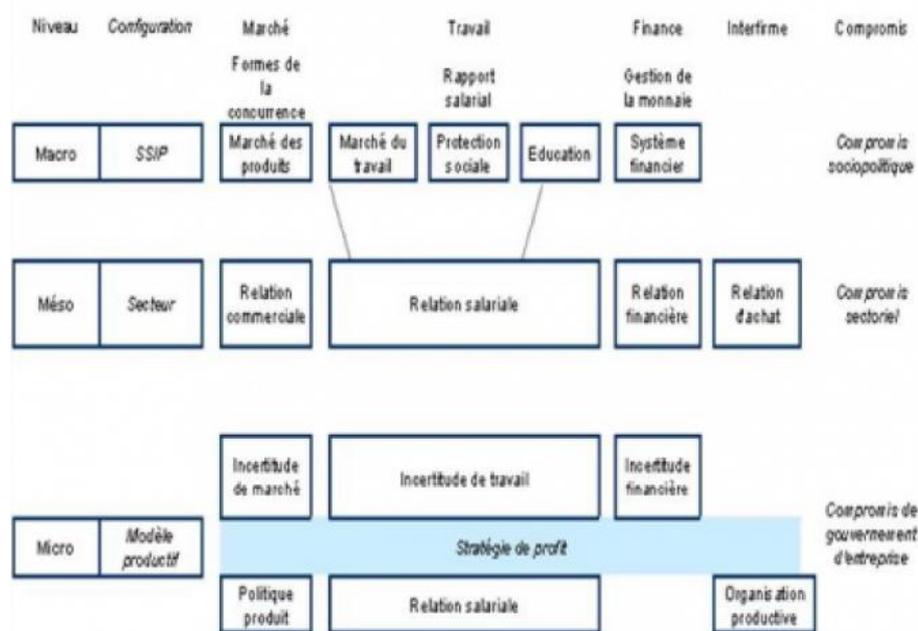
<sup>4</sup> Une « nouveauté » qui paradoxalement remonte aux années 1920s.

<sup>5</sup> A titre d'illustration les baromètres Agence Bio ou Etude European Consulting Group.

différentiel entre niveau de vie et prix alimentaires et s'accroît par le développement des circuits courts, des AMAP. Les accords de Grenelle et les débats sociétaux sur les enjeux du changement climatique auxquels se conjuguent de nouveaux programmes d'actions publiques et de subventions tant européennes que nationales et régionales viennent soutenir une agriculture biologique en passe de devenir connaissance commune. La diffusion de la connaissance technique et la formation par les instituts de recherche et de formation ainsi que les chambres d'agriculture combinée à l'émergence d'un profil de nouveaux agriculteurs-entrepreneurs [Lagarde : 2006] permet en outre de consolider des dynamiques. Les décisions politiques et la définition d'objectifs dans la restauration collective en particulier a soutenu ces dynamiques vertueuses. L'articulation de tous les éléments concomitamment dont nous ne donnons que quelques exemples ici, se conjuguent alors (figure ci-après).

La résolution des conflits caractéristiques des deux premières phases repose finalement sur le travail institutionnel au sens de Jullien et Smith [2012 : 116] visant l'agrégation de comportements individuels suffisamment nombreux pour qu'émerge un compromis notamment dans les territoires où les dynamiques territoriales endogènes permettent à l'agriculture biologique de prendre une place plus grande. Ce compromis entre acteurs « arrange » les rapports institués (RI) et fait évoluer/maintient l'Ordre Institutionnel (OI) dans le sens qui leur convient. Contrairement aux hypothèses émises par les travaux d'analyse de la phase de stagnation [Gafsi et Favreau : 2014], cette troisième phase présente une coexistence de modèles productifs agricoles conventionnels et de l'agriculture biologique qui doivent dès lors non plus être pensés comme alternatifs car penser l'une avec les catégories de l'autre n'est pas possible mais comme des modèles différents avec endogénéisation des règles formelles et informelles. L'émergence d'un nouveau compromis est ainsi permise par l'hybridation de logiques de compromis socioéconomiques et productifs et une articulation organisation / institution de niveaux différents [Boyer : 2004].

**Figure 6. Les correspondances entre les niveaux d'analyse**



Source : Lung : 2008, 16.

La « conventionalisation de l'AB » est au cœur des débats et des réflexions sur l'agriculture biologique [Allaire et alii : 2014 ; Lamine et Bellon : 2010 ; Darnhofer et al. : 2010 ; Teil et Barrey : 2009]. En témoigne l'appétence de la littérature récente pour le sujet. La définition de la conventionalisation est cependant multiple. Une première contribution à cette réflexion nous semble donc être d'essayer de répertorier cette pluralité de représentations à partir les travaux de revue de littérature de Deverre et Lamine [2010], Latruffe et al. [2013] et Teil et Barrey

[2009] (Tableau 1).

**Tableau 1. Une multiplicité de définitions de la « conventionalisation »**

	<b>Echelle principale</b>	<b>Description</b>	<b>Références</b>
« Conventionalisation » du mode de production	Macro-éco	« selon laquelle les structures et les pratiques des acteurs de l'AB tendraient à être de plus en plus similaires à celles du secteur conventionnel »	[Latruffe et al : 2013, 3]
« Conventionalisation » de l'AB	Méso-éco	« tendance à se structurer et à se concentrer comme l'agriculture conventionnelle sous l'impulsion des grands groupes exportateurs ou de distribution alimentaire »	[Deverre & Lamine : 2010, 60]
« Conventionalisation » comme « érosion mécanique » et « appropriation »	Micro-éco	Abandon de la dimension « économie durable » et industrialisation Intensification de la production biologique et Baisse des prix => <b>AB en résistance</b> : une multiplication des économies d'échelle, une intensification de la production, une <b>spécialisation au détriment du Bio</b>	Buck, Getz et Guthman: [1997] Tovey [1997] Guthman [2004]
« Conventionalisation » comme Jeux de Pouvoir	Macro-économique	Création d'un standard intermédiaire entre AB et AC <b>par/pour AC au détriment du Bio</b>	Clunies-Ross & Marsden [1990] Clunies-Ross, Cox & Lowe, [1994]
« Conventionalisation » comme « verdissement »	Méso-économique	<b>Verdissement</b> des grandes entreprises/ des politiques Adoption du bio pour contrer le bio qui les concurrence ou menace au <b>détriment du Bio [poussée par AC]</b> <b>Rivalité entre AB et AC</b>	Deverre & Sainte Marie [2008] Mac Rae, Henning & Hill [1993] Friedmann [1993]
« Conventionalisation » comme « résistance » et « bifurcation »	Micro-économique	Renforcement des organisations marchandes alternatives localisées, des circuits courts et résistance réussie => plus grande confiance et solidarité pouvant aller jusqu'à pérennisation de la <b>coexistence [pas de substitution] AB/AC AVEC rivalité</b>	Hall & Mogorodoy [2001] Vanloqueren & Barret [2009]
« Conventionalisation » comme « hybridation » [les auteurs]	Articulation des différents niveaux de compromis	<b>Coexistence</b> [Idem précédente] spécialisation des formes de production <b>SANS rivalité entre AB et AC</b>	Coombes & Campbell, [1998] Campbell & Liepins [2001] Lockie & Halpin [2005] Stassart & Jamar [2009]
« Conventionalisation » vide de sens	Articulation des différents niveaux de compromis	Changement d'échelle du bio => adaptation sans nécessairement d'amointrissement de la différence	Best [2008] Dans une certaine mesure Damhofer [2006]

Source : Conçu à partir des revues de littérature menées par Deverre et Lamine [2010], Latruffe et alii [2013] et Teil et Barrey [2009]

Le contexte entourant ces différents types de conventionalisation est instable, marqué par l'incomplétude hérité de la nature même d'un compromis de gouvernement. Il donne lieu à des divisions au sein de la société quant au devenir de l'agriculture biologique et représente, ainsi, un terrain fertile pour que le travail politique et institutionnel visant à protéger ou à changer les institutions [North: 2005] porte ses fruits. En suivant Jullien et Smith [2012], notre dernière contribution s'attache à identifier les principales argumentations, les phénomènes de politisation ou de dépolitisation et les alliances qui sont en œuvre derrière chaque type de conventionalisation identifié.

**Tableau 2. Conventionalisation et travail politique et institutionnel**

<b>Éléments constitutifs du travail politique et institutionnel en cours</b>	
« Conventionalisation » du mode de production	Alliances entre Etat, les industriels regroupés en lobbies et les partis politiques pour une dépolitisation : argumentations sur les motivations économiques pour une substitution aux motivations idéologiques
« Conventionalisation » de l'AB	Alliances entre acteurs économiques, Filières drivées par l'aval (grande distribution et IAA) Dépolitisation : le Label AB permet protéger les marges (grande distribution) en rendant le bio accessible au plus grand nombre (politisation des valeurs économiques)
« Conventionalisation » comme « érosion mécanique » et « appropriation »	Alliances possibles sans volonté délibérée sous l'impulsion de nouveaux entrants concevant le bio uniquement du point de vue agronomique Issue d'une concurrence par les prix : dépolitisation avec une argumentation sur les coûts de durabilité internalisés dans l'AB vs l'AC
« Conventionalisation » comme jeux de pouvoir	Alliances d'acteurs avec volonté délibérée Politisation (raccord à des valeurs écologiques) avec argumentation portant sur la pression réductrice exercée sur la qualité bio consécutive à une demande de baisse des standards des acteurs de l'AC
« Conventionalisation » comme « verdissement »	Alliances stratégiques/politiques entre industriels dominants (enjeux économiques) et représentants de collectivités locales / partis politiques (enjeux politiques) Politisation avec une argumentation qui se caractérise par l'absence de préoccupation environnementale : reprennent la dénomination sans la signification font « du bio une illusion » [Teil et Barrey, 2009: 3] - stratégie pull
« Conventionalisation » comme « résistance » et « bifurcation »	Alliances au niveau local entre exploitants et mouvements/collectifs bio pour résister dans un jeu de pouvoir à 4 acteurs : le politique, l'agrobusiness et les Modèles Productifs bio minimaliste/biostratégique et maximaliste/bioalternatif Politisation (raccord à des valeurs) argumentée sur la persistance d'un secteur de production bio attaché à la dimension d'économie durable, confiscation des moyens de recherche au détriment de l'agro-écologie et de l'AB
« Conventionalisation » comme « hybridation »	Alliances entre acteurs à différents niveaux avec multiples configurations de compromis de gouvernement micro et méso dont les mouvements bio dans un jeu de pouvoir multi-niveaux à 4 acteurs : le politique, l'agrobusiness et les Modèles Productifs bio minimaliste/biostratégique et maximaliste/bioalternatif Politisation (raccorder à des valeurs) et dépolitisation (technicisant du genre effet de volume) simultanément en lien avec les actifs spécifiques des territoires et une hybridation avec les institutions locales [Boyer 2004] avec pluralité de trajectoires : l'une industrialisée, l'autre artisanale avec une production et un marché local bio fait de petits producteurs d'un côté et un marché internationalisé où interviennent des entreprises de grande taille de l'autre, stabilisation des technologies
« Conventionalisation » vide de sens	Alliances entre acteurs économiques et politiques dominants au niveau macro avec dépolitisation des enjeux environnementaux et sociaux à partir d'une argumentation économique de croissance du bio

Si la diversité est « consubstantielle » à l'AB compte tenu de ses principes [Allaire et Bellon : 2014, 81-82], l'identité et la décomposabilité de l'AB peuvent être lu directement au moyen de la « grammaire » de la Théorie des Modèles Productifs [Freysenet : 2005 ; Jullien : 2004 ; Lung : 2008] :

- à l'échelle du compromis microéconomique, la transition individuelle a pour condition « *l'efficiencia des transformations opérées dans le système de culture et d'élevage* » [Allaire et Bellon : 2014, 83] ;

- à l'échelle macro-économique, i.e. au niveau des « *ambitions affichées par les politiques d'une efficacité atteinte car l'ensemble de transitions individuelles sont réussies* » [Allaire et Bellon : 2014, 83]

- à l'échelle méso-économique, niveau principal et essentiel pour penser l'articulation micro-méso-macro entre organisation et institution [Jullien et Smith 2012 et Lung : 2008] pour la TR, le travail politique institutionnel consiste au développement d'un secteur de l'AB où se conjuguent trois ordres de dynamiques concomitantes [Allaire et Bellon : 2014, 86] : (1) que l'ensemble du secteur de l'AB n'est pas réductible à une ou plusieurs filières orientées par les politiques publiques et les marchés ; (2) que les exploitations suivent des trajectoires de transition technique réussie et (3) que collectifs et institutions accompagnent et soutiennent le développement de l'AB.

Ainsi la multiplicité des représentations des acteurs, l'extrême diversité de l'Agriculture Biologique et le changement institutionnel qui a jalonné l'histoire récente de l'AB en France, font

écho à la pluralité de « conventionalisation ». Un vocable unique « Agriculture Biologique » en fonde l'identité mais recouvre pas moins de quatre réalités bien distinctes à différents niveaux d'échelle :

(1) Une pluralité de modèles productifs sur un continuum allant de « bio-alternatif », premier modèle ayant émergé historiquement à un modèle « bio-stratégique » avec une pluralité entre deux en lien avec l'hybridation entre institutions locales et principes de modèles à l'origine de compromis de gouvernement de niveau micro variés. Ces modèles productifs sont définis comme « *système[s] agricole[s] répondant à des 'principes' de gestion agricole et de production alimentaire exprimant 'une visée', un «'dessein' »* [Allaire et Bellon : 2014, 80]. En tant que « *Système global de management pouvant être schématisé par un process [technique]* » [ibid : 85] il constitue pour le Codex Alimentarius une base normative. De son côté, l'IFOAM parle des « *systèmes durablement écologiquement basés sur les principes de l'AB (...) : santé, écologie, équité et soin (...) dans une doctrine holiste (...) sans que soient définis les chemins pour y parvenir* » précisent Allaire et Bellon [2014 : 81] ;

(2) une institution : ensemble de règles formelles constituant un cahier des charges contrôlés par les acteurs parties prenantes du travail politique institutionnel qui œuvrent afin de défendre une qualité certifiée et labellisée « AB » qui doit être vue comme « *régime de standardisation tripartite* » [Loconto et Busch : 2010 cité par Allaire et Bellon : 2014, 82], ce régime disent les auteurs associe les instances d'élaboration des normes –comme processus de normalisation, de « *construction de connaissances qui cadrent les pratiques et fixent la frontière entre Agriculture Biologique et Agriculture Conventtionnelle* » [Gibbon : 2005 cité par Allaire et Bellon : 2014, 82], les procédures de certification et les autorisations d'accréditation.

(3) des acteurs et « mouvements » d'acteurs, des organisations en charge de la promotion, de la défense, du maintien et du développement de l'AB (dont l'IFOAM, Nature & Progrès, les CIVAM, les GAB et la FNAB, ...) dont les intérêts et les idéologies divergent sur une base socio-politique et historique.

(4) mais aussi un secteur, au sens de M. Porter [1980], une industrie au sens de Jullien et Smith [2012].

## E. CONCLUSION

Dépasser l'hypothèse de l'isomorphisme institutionnel et penser la diversité en Agriculture Biologique revient à mettre l'accent sur une diversité synchronique de compromis de gouvernement qui fonde, à son tour, une pluralité de modèles productifs alternatifs. Cette diversité de compromis et de modèles suggère une diversité de trajectoires de conventionalisation. Et la complexité qui entoure cette question de « la conventionalisation ou non » qui anime l'Agriculture Biologique est attestée par une multiplicité de définitions et de représentations. Un contexte instable marqué par l'incomplétude amène le travail politique et institutionnel à prendre plus d'ampleur.

L'apport de la théorie de la régulation réside dans sa capacité à expliquer l'apparente convergence autour d'une tendance par la combinaison vertueuse ou non (sur la période 2003-2007) de la déclinaison des formes institutionnelles aux trois niveaux d'échelle. Ces dynamiques à l'origine des irréversibilités qui verrouillent les trajectoires se fondent sur les conflits qui apparaissent entre de multiples définitions/conceptions/représentations de ce qu'est l'Agriculture Biologique (voire un refus de concevoir que les autres sont de la bio aussi et que plusieurs acceptations peuvent coexister par les collectifs d'acteurs) et une forte hétérogénéité de développement dans les chaînes de valeur.

Malgré un processus de labellisation à l'œuvre soutenu par des mesures et programmes de politique publique mis en œuvre avec l'implication d'agriculteurs, les programmes de développement du Bio échouent dans un premier temps à atteindre les objectifs de performance fixés par les compromis de gouvernement. Mais si les mesures et les programmes de politiques publiques sont nécessaires car ils sont autant d'incitations. Ils sont non suffisants car les

institutions comptent ! [North, 1990, 2005]. Dans une volonté d'institutionnaliser le respect de l'homme et de la nature, la société souhaite une agriculture plus soutenable, plus durable ce qui suppose de changer le système.

Or il est décidé d'une transition d'un point A, l'agriculture conventionnelle dominante à un point B, l'agriculture biologique. Ce raisonnement omet alors deux mécanismes institutionnels clés. (1) même en présence d'institutions naissantes interviennent des « surprises transformationnelles » (dont il a été démontré qu'elles avaient été essentielles dans la Transformation postsocialiste. Ce premier argument rejoint celui de Lamine et Bellon [2010 :9] lesquels voient dans la transition vers l'AB l'expression de la démarche de conversion ou d'installation en AB sans se limiter à une durée administrative. Ces auteurs font en effet l'hypothèse d'une transition qui pourrait durer une génération compte tenu de sa multi-dimensionnalité : économique, écologique, organisationnelle, technologique...(2) il faut penser la possibilité d'une pluralité de trajectoires possibles en dépassant l'hypothèse d'isomorphisme institutionnel qu'il soit synchronique ou diachronique. Par ailleurs tant que l'on compte sur les institutions en place pour mettre en œuvre le nouveau système institutionnel, Les mêmes fonctionnements, mécanismes qui autrefois soutenaient l'agriculture conventionnelle, soutiendraient maintenant un système alternatif ? Les travaux sur la transformation postsocialiste ont là encore montré qu'il fallait de la rupture, des chocs de système car l'évolution endogène des formes institutionnelles ne conduisent pas à une « révolution ». La définition des règles institutionnelles a été montrée comme le fondement : une multiplicité de cadres référents créant un système de rente de situation pour des acteurs qui pourrait être à la base du succès du modèle productif bio-stratégique.

## F. REFERENCES CITEES

- Aggeri F., Hatchuel A., [2003] « Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans agriculture : pour une critique des rapports science/société », *Sociologie du travail*, vol 45, janvier-mars 2003, pp.113-133.
- Allaire G., Bellon S. [2014], « L'AB en 3D : diversité, dynamique et dessein de l'agriculture biologique », *Agronomie Environnement et Société*, volume 4 n°1, juin, pp. 79-90.
- Allaire, G., Cahuzac, É., Poméon, T., Simioni, M. [2014] « *Approche spatiale de la conversion à l'agriculture biologique* » *Économie rurale*, [1], 9-31.
- Ballet J., De Bry F., Carimentrand A., Jolivet P. 2011. L'entreprise et l'éthique, Economie humaine, Jacques Généreux. Paris : Editions Le Seuil.
- Bernard de Raymond A., Goulet F. (coord.) [2014] *Sociologie des grandes cultures*, Editions Quae, 227 pages.
- Best H. [2008] Organic agriculture and the conventionalization hypothesis : a case study from west germany, *Agriculture and Human Values* 25 (1) : 95-106.
- Boyer R. [1998] « Hybridization and Models of Production: geography, history and theory » in Boyer R. & alii, *Between Imitation and Innovation: The Transfer and Hybridization of Productive Models in International Automobile Industry*, Oxford: Oxford University Press, pp. 23-56
- Boyer R., Allaire G. [1995] *La Grande Transformation de l'Agriculture*, Economica.
- Boyer R., Freyssenet M., [2000] *Les modèles productifs*, Repères : Paris.
- Buck D., Getz C. Guthman J. [1997], "From Farm to Table: the organic vegetable commodity chain of northern california", *Sociologia Ruralis*, 37 (1) pp. 3-20
- Campbell H. & Liepins R. [2001] Naming Organics: Understanding Organic Standards in New Zealand as a Discursive Field. *Sociologia Ruralis* 41 (1):22-39.
- Cardona A., Chretien F., Leroux B., Ripoll F. et Thivet D. (coord.), *Dynamiques des agricultures biologiques : effets de contexte et appropriations*, Editions Quae, educagri editions, 260 pages
- Clunies-Ross T., Marsden T. [1990] Organic food: swimming against the tide? *Political, social and economic perspectives on the international food system.*:200-214
- Clunies-Ross T. Cox G., Lowe P. [1994] Challenging the productivist paradigm: organic farming and the politics of agricultural change. *Regulating agriculture.*:53-74.
- Coombes & Campbell H. [1998] Dependent Reproduction of Alternative Modes of Agriculture: Organic Farming in New Zealand. *Sociologia Ruralis* 38 (2):127-145
- CORIS M. [2004] "Les sociétés de services en logiciels libres : L'émergence d'un système de production alternatif au sein de l'industrie du logiciel ?", *Actes du GERPISA*, n°37, pp.87-105.
- Daspres N., Pior, J., 2013, Les évolutions du contexte de l'agriculture biologique française, Chambre d'agriculture France, direction Economie agricole et territoires.
- Desrires M. [2007] L'agriculture française depuis 50 ans : des petites exploitations familiales au droit à paiement unique in *L'Agriculture : nouveaux défis*, pp.17-30 disponible sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr/%2FIMG%2Fpdf%2FAGRIFRA07c-2.pdf&ei=SZE-Vf2MBtHjau6xqLgE&usq=AFQjCNFDqL\\_Q2qvQy166dVpg52vqb7F5hg](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/%2FIMG%2Fpdf%2FAGRIFRA07c-2.pdf&ei=SZE-Vf2MBtHjau6xqLgE&usq=AFQjCNFDqL_Q2qvQy166dVpg52vqb7F5hg)
- Deverre C. de Sainte Marie C. [2008] L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires. *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*:20
- Deverre C. et Lamine C. [2010] « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux Anglophones en sciences sociales, *Economie Rurale*, 317, mai-juin.
- Di Maggio P., Powell W. [1983] « The Iron Case Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in

- Organizational Fields », *American Journal of Sociology*, vol.48.
- Di Maggio P., Powell W. (eds.) [1991] *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Freysenet M. [2005], « Trajectoires nationales et trajectoires de firmes. Esquisse d'un schéma d'analyse », *Les Actes du GERPISA*, 38, Octobre, pp. 25-63.
- Freysenet M., A. Mair, K. Shimizu & G. Volpato [1998], *One Best Way? Trajectories and Industrial Models of the world's automobile producers*, London : Oxford University Press.
- Friedmann H. [1993] The Political-Economy of Food - a Global Crisis. *New Left Review* (197):29-57.
- Gafsi, M., Favreau, J. L. 2014. Diversité des logiques de fonctionnement et durabilité des exploitations en agriculture biologique. *Économie rurale*, [1], 129-143.
- Guthman J. [2004] The Trouble with 'Organic Lite' in California: a Rejoinder to the 'Conventionalisation' Debate. *Sociologia Ruralis* 44 (3):301-316
- Guyomard H. [2013] "Vers des agricultures à hautes performances : analyse des performances de l'Agriculture Biologique », Rapport INRA consultable sur <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/archives/rapport-INRA-pour-CGSP-VOLUME-1-web07102013.pdf>
- Hall P.A, Soskice D. [2001] Varieties of Capitalism: the Institutional Foundations of Comparative Advantage: Oxford University Press Oxford.
- Hall A., Mogyorody V. [2001] Organic Farmers in Ontario: An Examination of the Conventionalization Argument. *Sociologia Ruralis* 41 (4):399-322.
- Jullien B. [2004], *Pour une méso-économie politique. Eléments d'une approche institutionnaliste du changement dans les industries*, Mémoire pour l'HDR, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Jullien B., Smith A. [2012], « Le gouvernement d'une industrie : vers une économie politique institutionnaliste renouvelée », *Gouvernement et Action publique*, 2012/1 n°1 pages 103-123.
- Lagarde V. [2006] « Le profil du dirigeant comme variable explicative des choix de diversification en agriculture », *La Revue de Sciences de Gestion*, 41(220/221), 31.
- Lamine C. Bellon S. [2010], *Transitions vers des agricultures durables*, Editions Quae.
- Latruffe, L., Desjeux, Y., Nauges, C., Guyomard, H., Huyghe, C., Peyraud, J.-L., [2013], "Analyses empiriques de la productivité et de la rentabilité en agriculture biologique en France". In: Guyomard, H., (Dir.). *Vers des agricultures à hautes performances. Volume 1 : Analyse des performances de l'agriculture biologique*.169-250.
- Laurent C., Dutertre C. [2007] *Régulation, Secteurs et Territoires*, l'Harmattan : Paris.
- Leroux B. [2006] « Entre la bio et le bio... Quelles normes alimentaires ? Le projet transversal de l'agrobiologie française depuis l'après-guerre », *Le journal des anthropologues*, n°106-107, p. 43-60, [en ligne]
- Leroux B, [2014], « Une perspective sociohistorique des agricultures biologiques en France » in Cardona A., Chretien F., Leroux B., Ripoll F. et Thivet D. (coord.), *Dynamiques des agricultures biologiques : effets de contexte et appropriations*, Editions Quae, educagri editions, 260 pages.
- Lewis, D. [1969]. *Convention*. Cambridge, Harvard University Press.
- Lockie S., Halpin D. [2005] « The 'Conventionalisation' Thesis Reconsidered: Structural and Ideological Transformation of Australian Organic Agriculture », *Sociologia Ruralis* 45 (4):284-307.
- Lomba C. [2004] "Apports et difficultés de transposition des théories du GERPISA Les modèles productifs dans la sidérurgie belge", *Actes du GERPISA*, n°37, pp.63-85.
- Lung Y., 2008. « Modèles de Firme et formes du capitalisme : Penser la diversité comme agenda de recherche pour la TR », *Revue de la Régulation* [en ligne], 2, Janvier/January 2008.
- Mac Rae R. J, Henning J. Hill S. B. [1993] Strategies to Overcome Barriers to the Development of Sustainable Agriculture in Canada - the Role of Agribusiness. *Journal of Agricultural & Environmental Ethics* 6 (1):21-51.
- Montalban M. [2007] *Financiarisation, dynamiques des industries et modèles productifs : une analyse institutionnaliste du cas de l'industrie pharmaceutique*, Thèse de doctorant en sciences économiques, Université de Bordeaux.
- North, D. C. [1990] *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge University Press.
- North, D. C. [2005] Institutions and the process of economic change. *Management International*, 9[3], 1-7.
- PIORE M., SABEL C.F. [1983], *The Second Industrial Divide: Possibilities for Prosperity*, Basic Books, New York ;
- PORTER Michael, 1980, *The Competitive Advantage*, New edition, Free Press, London, 1998.
- Randrianasolo H., 2011. Conséquences de l'interdépendance entre commerce équitable, développement durable et responsabilité sociétale de l'entreprise sur la normalisation du commerce équitable. Une approche par la dépendance de sentier.in : *Ethique et économie*, 8[2] <http://ethique-economique.net>.
- Rastoin , Ghersi [2010] *les Systèmes alimentaires mondiaux*, Edition Quae.
- Stassart P.M., Jamar D [2009] Agriculture biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaire bio. *Innovations Agronomiques* 4:313-328.
- Sylvander B. 1997 le rôle de la certification dans les changements de régime de coordination : l'agriculture biologique, du réseau à l'industrie, *Revue d'économie industrielle*. Vol. 8. 2e trimestre 1997. pp. 47-66.
- Teil G., Barrey S. [2009] « la Force du Soupçon : une reconfiguration de la viticulture bio portée par la crainte de « conventionalisation » », *Colloque de la SFER*, décembre, 15 pages.
- Thévenot L. [1995] son chapitre dans la grande transformation
- Tovey H. [1997] Food, Environmentalism and Rural Sociology: On the Organic Farming Movement in Ireland. *Sociologia Ruralis* 37 (1):21-37.
- Vanloqueren G., Barret P. V. [2009] How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations. *Research Policy* 38 (6):971-983.
- Rousseau S., Zuindeau B. [2009], « Théorie de la régulation et développement durable », *Revue de la régulation* [Online], 1 | Juin / June 2007, Online since 27 April 2007, connection on 30 April 2015. URL : <http://regulation.revues.org/1298>